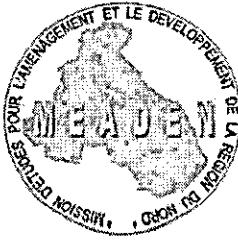


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET
LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION
DU NORD (MEADEN)

BP 17 Tél: (237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND
DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION
(MEADEN)

P.O.BOX 17 PH:(237) 222.27.14.95 Fax : (237) 222.27.31.18
GAROUA

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03/AMI/MEADEN/2024 du 11/01/2024

CABINETS D'EXPERTISE COMPTABLE EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE GENERALE ET ANALYTIQUE POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

Le Directeur Général de la MEADEN lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en vue de la pré-qualification de cabinet d'expertise comptable devant participer à l'appel d'offres national restreint pour la **sélection d'un cabinet d'expertise comptable en vue de la mise en place de la comptabilité générale et analytique** pour le compte de la MEADEN.

L'objectif de la prestation est de la mise en place d'une comptabilité générale et analytique au sein de la MEADEN.

De manière spécifique, il s'agit de :

- (1) Déterminer des besoins en comptabilité générale et établir les différentes structures ;
- (2) Déterminer des besoins en analytique et établir les différentes structures ;
- (3) Paramétriser la comptabilité générale et analytique dans le logiciel Sage Saari ligne 100 ;
- (4) Former et transférer son savoir-faire aux utilisateurs dédiés.

Les prestations objet du présent appel à manifestation d'intérêt seront financées par le BIP MEADEN, exercice 2024.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les cabinets d'expertise comptable installés au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine.

Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services.

Le dossier de candidature comportera :

Volume 1 : Dossier administratif :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
2. l'attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois ;
3. l'attestation d'immatriculation timbrée ;
4. l'attestation de conformité fiscale timbrée et en cours de validité.

Volume 2 : Dossier technique :

1. La compréhension de la mission ;
2. La méthodologie sommaire d'intervention ;
3. Les photocopies des contrats, marchés, accompagnés des PV (ou attestation de bonne exécution) justifiant qu'il a réalisé des prestations similaires au cours de cinq dernières années ;
4. Les CV du Chef de la mission et des experts mettant spécialement en exergue les expériences professionnelles de chacun dans le domaine de la présente consultation ; et
5. Les photocopies simples des diplômes requis des experts proposés.

NB : Les deux volumes doivent être présentés dans un seul dossier.

L'évaluation des offres sera faite en deux phases, à savoir (i) la vérification des pièces administratives et (ii) l'évaluation des offres techniques.

Seule l'offre technique des candidats ayant les pièces administratives conformes sera évaluée. Les cabinets d'expertise comptable ayant obtenus une note supérieure ou égale à soixante-dix sur cent (70/100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint. Les critères de notation :

- | | |
|--|------------|
| 1. présentation de l'offre | 5 points |
| 2. note méthodologique | 20 points |
| 3. références dans les prestations similaires au cours de 5 dernières années | 25 points |
| 4. qualifications et expériences des experts. | 50 points. |

L'équipe du cabinet doit comprendre au minimum : i) au moins 01 chef de mission justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en comptabilité et/ou finance en générale ; ii) 01 expert justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience en matière de comptabilité et/ou finance.

Les cabinets intéressés et remplissant les conditions requises peuvent demander le TDR des prestations et obtenir également des informations complémentaires, les jours ouvrables entre 9h00 et 15h00 heure locale auprès de la Direction Générale de la MEADEN à Garoua, BP 17 Garoua, Tél. : 222 27 14 95.

La prestation sera réalisée au plus dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Les offres doivent parvenir en quatre (4) exemplaire (un original et trois copies) au plus tard le **08/02/2024 2024 à 10H00** et porteront la mention :

« Appel à Manifestation d'intérêt n°03/AMI/MEADEN/2024 du 11/01/2024

Pour la sélection des cabinets d'expertise comptable en vue de la mise en place de la comptabilité générale et analytique pour le compte de la MEADEN

A n'ouvrir qu'en séances de dépouillement ».

Garoua, le 11 JAN 2024.....

